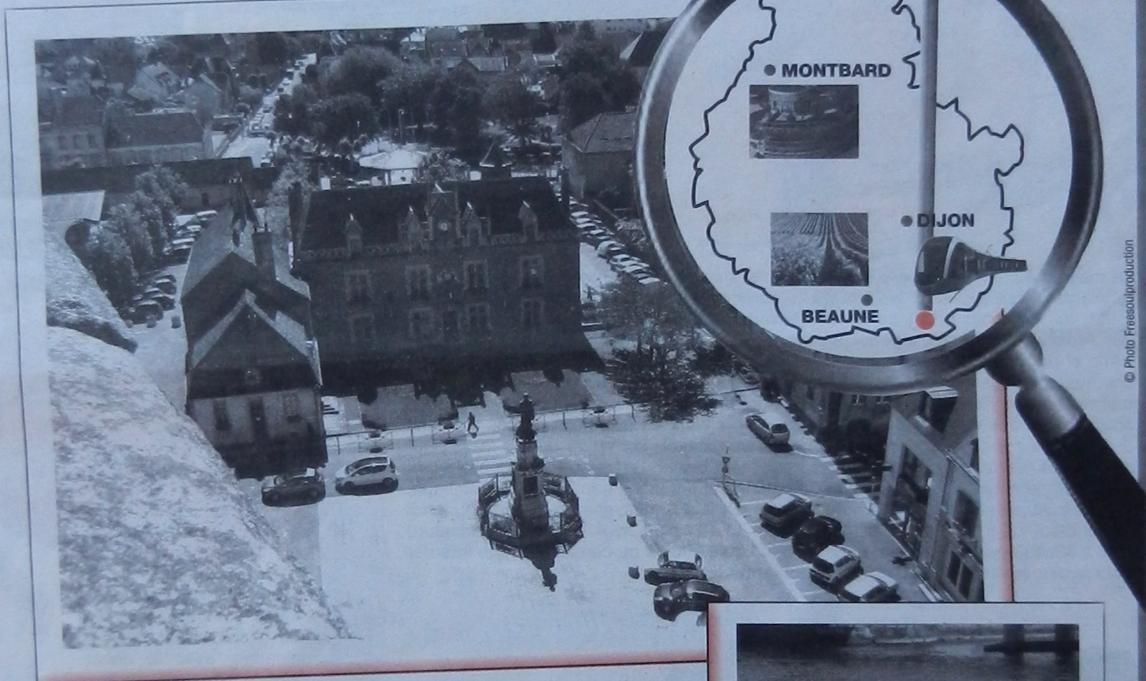


Découvre ta ville

La ville présentée aux enfants

AUXONNE



© Photo Fresoulproduction

Mieux connaître ta ville

Tu as envie d'en savoir plus sur Auxonne, ces pages vont te permettre de mieux connaître ta ville. Elle te permet de vivre dans un cadre agréable, avec les autres résidents appelés les Auxonnais. Tu fais partie des 7 884 habitants de la commune, ce qui représente 3 500 foyers. Dans ta ville, il y a également des artisans, des commerçants, des entreprises et le 511^e régiment de train qui est une unité du commandement de la Force logistique terrestre. Comme ta ville se trouve au bord de la Saône, les activités nautiques sont particulièrement présentes à Auxonne grâce à la base de plein air. Ta commune te propose des loisirs et met à ta disposition des espaces pour apprendre : la bibliothèque, trois écoles maternelles et trois écoles élémentaires, le collège, le lycée, les équipements sportifs. Différentes activités peuvent être pratiquées grâce aux associations qui comptent de nombreux adhérents.

Bonne lecture les enfants !



PROMOTION



Le savais-tu ?

Depuis 2011, un nouveau barrage entièrement automatisé est en service et offre une meilleure régulation du cours de la Saône. Il est équipé d'une passe à poissons qui permet aux poissons migrateurs de remonter les cours d'eau, ainsi que d'une passe à

canoë afin d'assurer la continuité du parcours Ecopagayeur sur la Saône. Il a remplacé l'ancien barrage à aiguilles qui nécessitait l'intervention de barragistes devant manipuler 1 040 aiguilles en bois pour assurer son fonctionnement. Cet ancien barrage a été préservé et il est aujourd'hui classé monument historique.

Qui dirige la commune et comment fonctionne-t-elle ?



Le maire d'Auxonne s'appelle Raoul Langlois. Il est le représentant officiel de tous les habitants et fait appliquer les lois sur la commune. Il est également responsable de toutes les décisions prises par le conseil municipal pour améliorer la vie quotidienne des Auxonnais. Le maire a beaucoup de responsabilités, donc il est aidé par huit adjoints et par des conseillers municipaux. Tous se réunissent régulièrement pour réfléchir aux aménagements comme, par exemple, la création de pistes cyclables, la restauration de l'église, la rénovation du jardin du Lion (jardin public)... ou la participation au concours des villes et villages fleuris. Les projets sont discutés et votés au cours de réunions appelées conseils municipaux. M. Langlois est maire depuis 2008 pour six ans. La mairie, pour fonctionner, a également besoin de personnes qui apportent leurs compétences au service de la commune sur les plans administratif, technique, sportif, culturel, social... La mairie est située place d'Armes, elle est ouverte du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le vendredi, fermeture à 16 h 30. Tu peux également l'appeler au 03.80.27.00.50 ou consulter le site internet pour avoir des renseignements : www.auxonne.fr



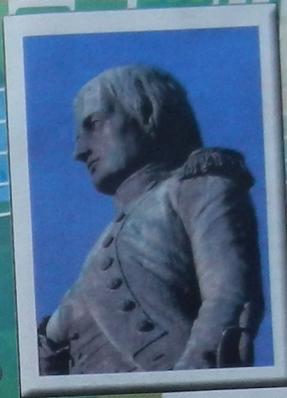
Ville d'Auxonne



M. Raoul LANGLOIS
maire d'Auxonne

Connais-tu les atouts d'Auxonne ?

Capitale du Val de Saône, Auxonne est très accessible grâce à ses voies de communication, avec la départementale 905, les entrées d'autoroutes, la voie ferrée, la ligne à grande vitesse et, bien sûr, la Saône, qui constitue la deuxième voie de plaisance navigable de France. Auxonne est située à seulement 20 minutes de Dijon par la route. Ta ville est également dotée d'un patrimoine touristique attractif avec la forêt communale des Crochères de 1 421 hectares, d'une part, et l'ensemble des monuments présents sur le territoire : le château, l'église et les remparts historiques.

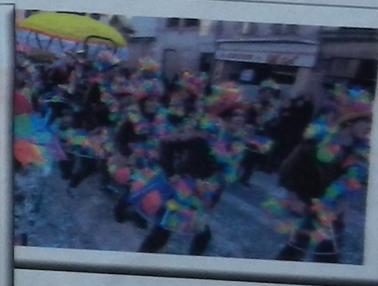


Napoléon Bonaparte et son musée

Napoléon Bonaparte a séjourné du 15 juin 1788 au 14 juin 1791 à l'École d'artillerie d'Auxonne. Âgé de 19 ans, c'était un jeune officier d'origine corse, intelligent et ambitieux, avec une très forte personnalité. A Auxonne, Bonaparte était un meneur infatigable : l'aller-retour à Dole dans la matinée ne l'affrayait pas. Bonaparte, tout au long de sa carrière, n'a pas oublié Auxonne et aimait à dire que les Auxonnais ont la satisfaction de posséder l'une des meilleures écoles d'artillerie de France où il a appris son métier d'artilleur. De Bonaparte, il reste aujourd'hui la chambre qu'il occupa en 1791 dans le pavillon de la ville aux casernes et sa statue sur la place d'Armes. Le musée Bonaparte, en attente de transfert et de restauration, se situe dans la tour Notre-Dame du château, forteresse Louis XI. La chambre de Bonaparte, appartenant au domaine militaire, se visite avec autorisation préalable auprès de l'office du tourisme au 03.80.37.34.46.



Le carnaval d'Auxonne



Chaque année, le premier dimanche de mars, 20 chars fleuris entourés de 700 costumés et 8 sociétés de musique défilent dans les rues de la ville dans un grand corso avec animations, jets de confettis, sur des airs de musique entraînante. Pour finir, une grande fête foraine se tient sur la place de l'Église. Les comités de jumelage d'Auxonne et de Heidesheim, en Allemagne, se rencontrent à cette occasion autour d'un repas franco-allemand, un char est réservé aux reines des récoltes allemandes, venues spécialement d'Heidesheim. Le succès du carnaval d'Auxonne est perpétué grâce à l'originalité dont font preuve les carnavaliers pour trouver de nouveaux thèmes et pour les exploiter de la meilleure façon chaque année. Organisation : Club carnavalesque et excursionniste auxonnais.

Ça sert à quoi une mairie ?



La mairie s'occupe entre autres de nombreux services aux habitants :
- Elle organise le bon fonctionnement des écoles, de la bibliothèque, du cinéma, du centre social ;
- Elle assure la sécurité des habitants grâce à ses agents de police municipaux (qui circulent à VTT) et surveillent chaque jour les entrées et sorties des écoles, ils veillent à faire respecter la vitesse, le bruit, la propreté ;
- Elle entretient de nombreux équipements publics pour que tu puisses faire du sport, te cultiver, te promener ;
- Elle apporte son aide dans l'organisation de différents événements tout au long de l'année, comme par exemple le carnaval d'Auxonne le premier dimanche de mars ou le triathlon en septembre, ou encore le marché de Noël en décembre...

L'office de tourisme

Auxonne dispose d'un office de tourisme installé 11, rue de Berbis, au cœur de la ville, face à l'église. Ses bureaux spacieux permettent un accueil chaleureux des visiteurs. Le sous-sol s'ouvre sur un vaste caveau dans lequel des expositions sont régulièrement organisées. L'office de tourisme a obtenu en 1996 le « Diplôme des ambassadeurs de l'accueil » et le 1^{er} prix du « grand prix de l'initiative ». En 1991, l'antenne de l'escalpe fluviale (petit chalet au bord de la Saône) a été créée afin d'aider les plaisanciers dans leurs manœuvres et les informer. Ce service personnalisé est toujours très apprécié et fidélise les visiteurs. Le rôle de l'office de tourisme est, en priorité, d'accueillir et de renseigner les quelque 4 500 touristes annuels arrivés soit par la route, soit par la voie fluviale, qui passent par nos comptoirs d'accueil (50 % de Français et 50 % d'étrangers, Suisses, Allemands, Anglais, Hollandais, Belges...). Nicole Régnier, guide-conférencière, permet à des groupes (associations, scolaires ou autres) de découvrir, tout au long de l'année, le patrimoine d'Auxonne.



Les activités de la ville d'Auxonne

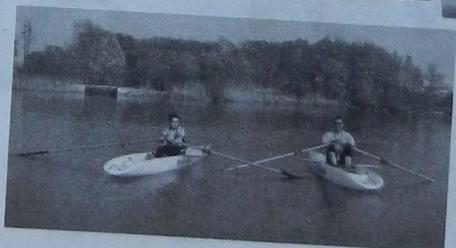


Tu veux faire du sport

De nombreuses disciplines sont praticables comme aviron, canoë, cyclo, football, fun-car, gymnastique, handball, judo, lutte, moto-cross, musculation, tennis de table, triathlon, voile, tir à l'arc, basket-ball, pétanque, ski nautique, randonnée, rugby, boxe thaï, tir, tennis. Et de nombreux équipements sont mis à ta disposition : gymnases Sainte-Colette et de la Croix-des-Sarazins ; stades de rugby et de foot ; courts de tennis ; terrain de moto-cross ; stand du club de tir ; base de loisirs ; clubs nautiques ; base de ski nautique. Bientôt un parcours de visite du château Louis XI.

Les activités nautiques

Particulièrement développées à Auxonne grâce à un club qui propose la pratique du ski nautique, de la voile et bien d'autres sports sur les rives de la Saône. La gestion de la base de plein air et d'environnement d'Auxonne est assurée par la Ligue de l'enseignement de Côte-d'Or. Cette dernière s'est engagée dans un Agenda 21, et, à ce titre met en place une démarche en faveur du développement durable sur l'ensemble de ses sites. Sur la base de plein air d'Auxonne, l'accent est mis sur la sensibilisation des enfants et du personnel au développement durable. Mais « la démarche » se traduit aussi par une collaboration avec des personnes, des partenaires et des entreprises du pays, dans un souci de nourrir le tissu économique local. Sur la base, l'environnement naturel, très riche, offre un grand choix d'activités nautiques, de plein air et de pleine nature. L'éco-pagayer est un bel exemple de l'utilisation transversale de ces différents potentiels. Auxonne dispose également d'une piscine municipale ouverte de la mi-mai à la fin août.



Tu veux faire de la musique et de la danse

Renseignements administratifs : communauté de communes

Tél. : 03.80.27.03.20 - cdc.avds@wanadoo.fr

Renseignements pédagogiques : école de musique et de danse

Tél. : 03.80.31.46.88 - ecolemusiqueauxonne@wanadoo.fr

PROMOTION

**Organisateurs d'évènements,
Vous avez l'info ?
Nous avons le réseau !**

**Annoncez vos manifestations
GRATUITEMENT et SIMPLEMENT sur
nos DIFFÉRENTS SUPPORTS LOCAUX**

Renseignements sur : www.bienpublic.com/organisateurs

Nouveau
LE BIEN PUBLIC
www.bienpublic.com

NOTRE RÉSEAU

lejournal

LE BIEN PUBLIC

Sortir

Samedi
& cie

Quartier
Libre

43002700